

2021/0067

**DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE  
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 27/05/2021

Reçu en préfecture le 27/05/2021

Affiché le **27 MAI 2021**

ID : 059-215900358-20210527-20210527\_A00068-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre mai, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 14 - Votants : 16

Etaient présents : M. BADIDI. SEGUIN. PETIT. CHATELAIN. CHRETIEN. WERY.  
JOSSET. RAVIDAT. ASCONE.

Mmes MERCIER. BLANDO. WAUCHER. CAFFIAU. MALINGRE.

Absents ayant donné procuration : M. COQUELET à M. BADIDI.  
Mme WAUCHEUL à M. PETIT.

Absente excusée : Mme SALLA.

Absents : Mme DELPLANQUE-GABET et M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

**Objet : SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT A LA VIE ASSOCIATIVE,  
CULTURELLE, SPORTIVE ET FESTIVE.**

Monsieur le Maire explique aux membres de l'assemblée que suite à la démission de M. Pascal PETIT, en date du 26 avril 2021, au poste d'adjoint à la vie associative, culturelle, sportive et festive, il est nécessaire de demander aux membres de l'assemblée s'ils désirent supprimer ou conserver ce poste d'adjoint.

A cet effet, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de prendre une décision à ce sujet.

**Le conseil municipal, à la majorité, à 14 voix pour, 2 abstentions,**

Décide de supprimer le poste d'adjoint vacant suite à la démission, en date du 26 avril 2021, de M. Pascal PETIT.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
AVESNELLES, le 27 MAI 2021

Le Maire,

